

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD**

Le conseil de la Municipalité d’East Hereford s’est réuni en assemblée extraordinaire le quatorzième jour d’avril deux mille vingt à dix-huit heures à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l’Église East Hereford.

Étaient présents	Mmes	Nicole Bouchard, conseillère poste 1
	M.	Benoit Lavoie, conseiller poste 3
	Mme	Linda McDuff, conseillère poste 5
Était présent par visioconférence	M	Marie-Ève Breton, mairesse
	M	Normand Roy, conseiller poste 2
Étaient absentes	Mmes	Anick-Nadia Gauthier Arbour, conseillère poste 4 Caroline Lemire, conseillère poste 6

Était également présent, Monsieur François Lessard, secrétaire-trésorier

Avis de convocation

Tous les membres du conseil municipal ont été convoqués en assemblée extraordinaire par la mairesse Marie-Ève Breton conformément aux dispositions de la loi.

Ouverture de l’assemblée

L’assemblée est ouverte à 18h00 par la mairesse Marie-Ève Breton.

20-04-67 Adoption de l’ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d’ordre du jour;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU que l’ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

20-04-68 Embauche de l’inspecteur de voirie

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU d’embaucher Monsieur Kéven Gobeil afin de combler le poste d’inspecteur de voirie pour la municipalité d’East Hereford.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

20-04-69 Entretien des terrains municipaux 2020

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

- 1) d’accorder à Entretien Roger Lanctôt inc. le contrat d’entretien des terrains pour l’année 2020;
- 2) d’engager le crédit de la municipalité pour un montant de 33 280\$ toutes taxes incluses;

- 3) d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre une série de versement en date du quinze de chaque mois pour les mois de mai à novembre 2020, laquelle série de chèque va couvrir le montant en totalité;
- 4) de mandater le directeur général de mettre à jour la liste complète et détaillée des travaux effectués.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-04-70 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU

que la séance extraordinaire soit levée à 18h20.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Ève Breton, mairesse

François Lessard, sec.-trésorier

Je, Marie-Ève Breton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
